



delai prescription paiement dette urssaf

Par **fefe31000**, le **23/06/2009** à **13:07**

Bonjour,

je voudrais savoir si je doit payer a l'urssaf des cotisation qu'il me réclame.

Ayant déposé mon bilan le 05 septembre 2005 ou j'étais gérant majoritaire mais non salarié de ma société, l'URSSAF me réclame la part des cotisation des allocations familiales dû (cotisations personnel) pour la période 2000, 2003, 2004, 2005 pour un montant de 18000 €. fin 2005 j'ai déménagé et je n'ai jamais reçu de relance de la part de URSSAF jusqu'a ce jour ou un huissier ma délivrier une signification de contrainte pour le me réclamant les sommes dû.

Alors ma question dans ce cas y a t'il prescription et doit ont payer ou pas .

Merci de votre réponse.

Lire la suite Meilleures réponses pour « delai de prescription paiment dette URSSAF » Posez votre question Répondre